

**Consult du 15 juin 2021 sur la transition écologique**  
**Animée par l'Union Territoriale des Retraité(e)s CFDT des Bouches-du-Rhône**  
**Compte-rendu du débat**

25 adhérents s'étaient inscrits à cette consult mais nous n'avons eu qu'une quinzaine de participants. Les personnes présentes étaient essentiellement des retraité(e)s. Quasiment pas de militants ou d'adhérents de syndicats.

Après présentation du diaporama sur le réchauffement climatique, joint au dossier, le débat s'est ouvert dans un premier temps sur le rôle des syndicats et des sections syndicales sur la transition écologique.

Certains participants ont considérés qu'ils ne pouvaient pas répondre à la place des organisations syndicales, d'autres ont considérés qu'ils pouvaient exprimer leur attente sur l'évolution de l'activité industrielle, agroalimentaire, économique pour réduire l'impact du réchauffement climatique sur la planète.

Plusieurs thèmes ont été abordés :

- Le respect des normes législatives.
- Le problème de l'eau, de sa gestion du niveau local au niveau mondial, dont le risque accru de sécheresse augmentera une désertification des sols, une chute des productions agricoles, pouvant entraîner de graves conflits et une importante augmentation des flux migratoires.
- La transition écologique nécessitera de passer par une réduction de nos besoins énergétiques, en fabricant des véhicules propres (Hydrogène, électrique), réduire le transport routier au profit du transport ferroviaire et fluvial, en abandonnant l'utilisation des produits carbonés au profit des énergies renouvelables (Vent, solaire, hydraulique, Marées...). Certains ont défendus l'énergie nucléaire comme étant une énergie propre non carbonée.
- Intensifier la construction et la rénovation des bâtiments pour améliorer le confort thermique (Eté-Hiver) avec l'utilisation de matériaux d'origine naturels renouvelable.
- Réduire la production des déchets, augmenter la durée de vie des matériels et permettre l'amélioration de leur performance dans le cadre d'une seconde vie.

Nous sommes passés au premier vote concernant le rôle des syndicats et des sections dans les entreprises.

**1er : Optimiser le transport des salarié(e)s,**

**2ème : Réduire les déchets et lutter contre l'obsolescence,**

**3ème : Réduire la consommation d'énergie de l'entreprise.**

Concernant les démarches individuelles, les débats ont portés sur la consommation qui doit être locale, de proximité, de préférence privilégier les légumineuses et les céréales bio et diminuer la consommation les produits carnés (en particulier les viandes rouges provenant principalement des élevages de ruminants responsable d'une importante production de méthane).

Réduire nos déchets.

Mieux gérer le numérique en évitant le cloud (stockage de vos données sur des serveurs distant et accessible par internet), bien gérer sa messagerie,

Maitriser sa consommation énergétique (eau, gaz, électricité, produits carbonés).

Respect la biodiversité en évitant l'usage de produits phytosanitaires, en respectant les espaces naturels.

Revendiquer pour la prise en compte les 150 propositions de la convention citoyenne pour le climat.

Nous sommes passés au deuxième vote sur notre démarche à titre personnel :

**1er : Manger local,**

**2ème : se couvrir même à la maison,**

**3ème : Isoler son habitation.**